



Au Pays du Saint-Bernard, la fréquentation a explosé grâce au pass mais les recettes ne suivent pas. En augmentant les tarifs, la destination espère récolter 400 000 francs supplémentaires. CHRISTIAN HOFMANN/A

Le Pass Saint-Bernard augmente ses prix

TOURISME Le Pass Saint-Bernard était le premier abonnement commun à bas prix sur le marché du ski. En trois ans, il a remis des milliers de skieurs sur les pistes mais n'a pas généré assez de recettes.

PAR SOPHIE.DORSAZ@LENOUVELLISTE.CH

Un abonnement donnant accès à trois stations de ski en dessous du prix symbolique des 100 francs, le pari était osé. Vendu durant trois ans à 99 francs, le Pass Saint-Bernard doit désormais augmenter ses tarifs. Pour accéder à Champex-Lac, La Fouly et Vichères été comme hiver et bénéficier de la gratuité sur un panel d'activités estivales dans le Pays du Saint-Bernard, il faudra désormais déboursier 139 francs. L'abonnement sera accompagné d'un carnet d'avantages offrant des réductions dans d'autres stations comme Verbier et Bruson. L'offre à 199 francs permettant de skier gratuitement en début et fin de saison à Verbier est maintenue.

Plus de skieurs, moins de recettes

Le Pass Saint-Bernard était le premier sur le marché du ski low cost. «Nous nous sommes inspirés d'un système qui fonctionne aux Etats-Unis pour essayer de faire revenir les skieurs sur les pistes. Ce pari est réussi. La fréquentation dans nos stations a fortement augmenté», relate Gaëtan Tornay, directeur du Pays du Saint-Bernard. A Vichères, le record a été atteint cet hiver avec 32 000 skieurs. Jean Pahud, président du conseil d'administration de la société de remontées mécaniques, évoque une augmenta-

tion de 76% en 2017-2018, 22% l'année suivante. Quant à la société La Fouly - Champex-Lac, elle enregistre également un record avec 77 000 skieurs l'hiver dernier. Toutefois, si l'abonnement bon marché encourage à dépoussiérer les skis, il ne renfloue pas les

“
Le pari est réussi.
La fréquentation
dans nos stations
a fortement augmenté.”

GAËTAN TORNAY
DIRECTEUR DU PAYS
DU SAINT-BERNARD

caisses des remontées mécaniques. «L'objectif financier est que chaque partenaire atteigne la moyenne de son chiffre d'affaires des cinq dernières années. Si certains comme les pédalos à Champex l'ont largement dépassé, d'autres comme les remontées mécaniques restent en dessous de ce seuil», poursuit Gaëtan Tornay. «Le chiffre d'affaires moyen des trois remontées était de 2,3 millions avant le pass. Là, il stagne en dessous des 2 millions.» Jean Pahud ajoute: «Nous faisons plus d'argent avec 1500 abon-

nements saisonniers qu'avec 15 000 pass.» Le président des remontées de Vichères reste toutefois convaincu du modèle. «Si les skieurs déboursent peu pour l'abonnement, ils se lâchent plus pour manger. Les chiffres des restaurants sont bien meilleurs.» Et Jean-François Lathion, son homologue de Télé La Fouly - Champex-Lac de souligner: «L'hiver 2016-17 a été catastrophique et malgré cela, nous avons enregistré 60 000 journées skieurs grâce au pass. Sans cette offre, je n'ose même pas imaginer le résultat de cet exercice.»

Résister au Magic Pass avec une offre quatre saisons

Pour Jean Pahud comme pour Gaëtan Tornay, une seule solution s'imposait: augmenter les tarifs. «Quarante francs, cela représente le prix d'une journée de ski!» tient à rappeler le directeur de la destination. «Certes, nous nous attendons à perdre quelque 1500 clients, mais cela devrait toutefois engendrer 400 000 francs supplémentaires.»

En 2016, le Pays du Saint-Bernard était la première destination à proposer du ski low cost. Elle ne s'attendait pas à voir débarquer un mastodonte de la taille du Magic Pass dès l'hiver suivant. «Depuis, on voit que toutes les stations cherchent des stratégies. Verbier a étendu son offre super-

indigène à la plaine, les Portes du Soleil proposent des abonnements à moitié prix... La concurrence est rude.» Mais pour le Pays du Saint-Bernard, se fondre dans le Magic Pass n'est pas une option. «La destination, très attachée à l'été, compte de nombreux presta-

“
Nous nous attendons
à perdre quelque
1500 clients, mais
cela devrait toutefois
engendrer 400 000 francs
supplémentaires.”

JEAN PAHUD
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ
DE REMONTÉES MÉCANIQUES

taires de services hors remontées mécaniques comme les transports publics, les pédalos ou les sentiers suspendus dont les offres estivales sont liées au pass.»

Le Pass Saint-Bernard se donne cinq ans pour parvenir à son objectif financier. Aux skieurs de décider désormais s'ils acceptent de payer plus pour que les remontées de Vichères, La Fouly et Champex continuent de tourner.

LA BOUTIQUE SWISSCOM CAMBRIOLÉE

MONTHÉY La boutique Swisscom du centre Manor de Monthey a été dévalisée dans la nuit de vendredi à samedi. Une information confirmée par la police cantonale. «Plusieurs dizaines de téléphones ont été dérobés», indique son porte-parole Stève Léger qui ajoute au passage qu'aucune autre précision ne peut être apportée pour l'heure. Les investigations sont en cours pour retrouver les auteurs du vol.

Selon nos informations, plusieurs personnes seraient impliquées. Elles auraient brisé la vitre du magasin et vidé les tiroirs où étaient rangés les smartphones. L'opération aurait duré moins de cinq minutes et les malfrats se seraient enfuis à bord d'une voiture.

Contacté, le service de communication de Swisscom ne souhaite pas commenter l'incident.

DMA

Deux jours de collecte de déchets spéciaux



Les tubes néons, solvants, peintures, pesticides, médicaments périmés et autres déchets spéciaux sont sensibles pour l'environnement. DR

SION Le 30 avril et le 9 mai, la population pourra rapporter ses tubes néons, solvants, peintures, pesticides, médicaments périmés et autres déchets spéciaux.

La saison des nettoyages de printemps a commencé. Pour faciliter le tri et l'élimination des produits sensibles pour l'environnement, la Ville de Sion organise, en collaboration avec l'Antenne région Valais romand, deux jours de collecte de déchets spéciaux. Et la liste, détaillée dans un communiqué publié ce mercredi, est longue: accumulateurs, acides, ampoules économiques, bases, batteries de voiture, benzines, colles, décapants, désinfectants, dé-

tergents, diluants, graisses, herbicides, huiles minérales, huiles végétales, liquides photo, lubrifiants, médicaments, peintures, pesticides, piles, produits chimiques, produits de nettoyage, solvants, sprays, thermomètres, tubes néons, vernis.

Le 30 avril à Sion, le 9 mai à Salins

La population pourra se débarrasser de ces déchets les 30 avril (de 8 h 30 à 11 h 30 sur le parking du tennis de Valère, de 13 h 30 à 16 h 30 sur la place de la Planta) et 9 mai prochains (de 14 heures à 14 h 45 devant le bureau communal de Salins). Cette collecte ne concerne que les déchets spéciaux. La Ville rappelle que les appareils électriques et électroniques doivent être ramenés au magasin, les commerces vendant ce type d'objets ayant l'obligation légale de les récupérer. PGE